



École Philippe-Labarre
3125, rue Fletcher
Montréal (Québec) H1L 4E2
514-596-4920

Procès-verbal du Conseil d'établissement

Séance du 11 octobre 2023 à 18 h 15 sur TEAMS

Présences :

Mélanie Lavoie - Alexandra Paulin - Alexandra Dufort - Maxime Bellerose - Jocelyn Sergerie - Shanny Supré - Julie Soucy - Julie Boies - Jonathan Rémillard - Yannick Goyette

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance; vérification du quorum

Ouverture de la séance à 18 :15 et il y a quorum

2. Adoption de l'ordre du jour

La directrice nous renvoie un ordre du jour avec plus d'informations. L'adoption est proposée par Yannick et est secondée par Mélanie. ODJ approuvé.

3. Période réservée au public

Pas grand public!

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 06 juin 2023

L'adoption est proposée par Yannick et est secondée par Jocelyn.

5. Mot de la direction

La directrice se présente.

6. Mot du président du CÉ précédent 2022-2023 re : Début d'une année de transition

Maxime se présente et nous informe des enjeux de transition pour cette année et pour l'année prochaine.

7. Mise en place du CÉ 2023-2024

a) Présentation des fonctions et pouvoirs du CÉ (Art. 52)

I. Conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

b) Élection des membres (président, vice-président, secrétaire) (Art. 56 et 107)

Le président sera Maxime Bellerose, le vice-président sera Jonathan Rémillard et le poste de secrétaire sera en rotation entre les parents du CÉ. Toutes ces personnes sont élues par acclamation.



École Philippe-Labarre
3125, rue Fletcher
Montréal (Québec) H1L 4E2
514-596-4920

c) Nomination des représentants de la communauté (Art. 42)

Un courriel a été envoyé à Véronique Coulombe de la Maison des familles pour sonder son intérêt à être membre à nouveau du CÉ.

d) Règles de fonctionnement-Régie interne (Art. 67 et 108)

Maxime nous explique les règles de fonctionnement. Le tout est proposé par Yannick et est secondé par Jonathan. Régie interne approuvée.

e) Établir le calendrier des rencontres du CÉ (au moins 5)

Il y aura 6 CÉ cette année : mercredi 11 octobre (virtuel), mercredi 29 novembre (présentiel et poulet!), mercredi 17 janvier (virtuel), mardi 26 mars (virtuel), mercredi 1^{er} mai (virtuel) et mercredi 5 juin (présentiel). Le tout est proposé par Yannick et est secondé par Alexandra Paulin. Calendrier approuvé.

f) Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement (Art. 53 et 459.5)

Il y a une formation à suivre par tous les membres du CÉ.

FORMATION OBLIGATOIRE POUR MEMBRES DU CÉ

Formation obligatoire pour les membres du CÉ

La formation obligatoire dispensée par le ministère de l'Éducation doit être complétée dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour les membres des conseils d'établissement (CÉ) qui ont obtenu un premier mandat.

Bien que cette formation soit obligatoire uniquement pour les membres de CÉ ayant obtenu un premier mandat, nous réitérons qu'il est suggéré que toutes les personnes prenant part au CÉ suivent la formation, c'est-à-dire les parents, les membres du personnel, les membres de la communauté, les membres du secteur des affaires, les élèves, y compris la direction d'établissement. Il est également possible de planifier et de suivre en commun cette formation lors des séances du CÉ.

Le comité de gouvernance et d'éthique est responsable en vertu de la LIP de s'assurer que les membres visés par cette obligation suivent la formation. Dans le but de faciliter cette vérification, un formulaire FORMS est produit par le SSG afin que chaque membre puisse attester avoir suivi la formation.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>



École Philippe-Labarre
3125, rue Fletcher
Montréal (Québec) H1L 4E2
514-596-4920

g) Dénonciation d'intérêts pour tous (Art. 53 et 70)

Tout le monde est invité à signer le document de dénonciation d'intérêts et de remettre le document signé à la direction par courriel ou en personne.

8. Suivis

a) Renouvellement du conseil étudiant

I. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (Art. 89.2 et 110.4)

Il n'y a pas de conseil étudiant pour l'instant dû aux moyens de pression des enseignants. Si une entente survient, le conseil étudiant revivra de ses cendres! La balle a été lancée à la direction quant à la mise en œuvre du conseil.

9. Dossier(e) pour adoption :

a) Budget de formation et budget de fonctionnement du CÉ (400\$ et 400\$) (Art. 66 et 108)

Le budget de 400\$ pour la formation et le 400\$ pour le fonctionnement sont reconduits. La motion est proposée par Maxime et est secondée par Yannick. Budget approuvé.

b) OPP : Formation d'un organisme de participation des parents, si l'assemblée générale des parents en décide ainsi (Art. 96)

Qu'est-ce que l'OPP?

« Il a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.

Les parents-bénévoles membres de l'OPP de chaque école réalisent divers projets et activités en collaboration avec le personnel et donnent leur avis sur les améliorations à apporter à l'école. Ils peuvent par exemple organiser des campagnes de financement pour soutenir le projet éducatif de l'école.

L'OPP peut également donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent.

Les décisions concernant l'existence et le fonctionnement de l'OPP se prennent à l'assemblée générale des parents de chaque établissement, en septembre. À cette occasion, s'ils le désirent, les parents peuvent former un OPP. L'assemblée générale



École Philippe-Labarre
3125, rue Fletcher
Montréal (Québec) H1L 4E2
514-596-4920

détermine alors le nom, la composition et les règles de fonctionnement et en élit les membres. »

Voici le lien pour en savoir plus : <https://cssp.gouv.qc.ca/gouvernance-scolaire/organisme-de-participation-des-parents-opp/>

I. Discussion sur des idées de relance

Discussion ouverte sur les idées de relance. Il est proposé d'inviter des parents à venir à l'école pour offrir des activités ponctuelles afin de développer un réseau pour attirer des parents dans l'OPP.

II. Budget de l'OPP (50\$)

Le budget de 50\$ est proposé par Maxime et est secondé par Yannick. Budget approuvé.

10. Dossier(s) pour approbation :

a) Campagne de financement à venir (Art. 94 et 110.4)

Il y aura un orthographe-o-thon et un lecture-o-thon cette année pour financer des sorties. Le tout est proposé par Yannick et est secondé par Jonathan. Dossier approuvé.

b) Fête de l'halloween

La direction nous informe qu'il y aura des sacs de bonbons pour l'Halloween faits par des parents. Le 31 octobre, les enfants pourront se déguiser en respectant les règles de sécurité. Le tout est proposé par Maxime et est secondé par Yannick. Dossier approuvé.

c) Suivi du budget annuel de l'établissement (Art. 96.24 et 110.13) (1 de 3)

I. Budget Surplus/déficits de l'année précédente

La direction nous présente le suivi annuel de l'établissement au sujet des surplus/déficits de l'année passée. Nous avons eu un bon surplus de l'an passé grâce au service de garde. Les raisons ont été expliquées au CÉ.

d) Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (Art. 87)

La direction nous expose les déplacements à l'extérieur des locaux de l'établissement pour approbation. Maxime en propose l'adoption, secondé par Yannick. Dossier approuvé.

e) Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) – ou en tout temps pendant l'année (Art. 87)



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

Le 22 novembre, le groupe 51 fera une sortie au palais des Congrès pour une lecture à voix haute. Jocelyn propose d'approuver cette sortie et nous expose toutes les activités du service de garde de l'année en cours incluant les frais pour les parents. Le tout est secondé par Julie Soucy. Dossier approuvé.

f) La lecture en cadeau

La direction nous informe que nous avons reçu un don de livres pour les enfants. Les livres seront distribués bientôt.

Livres	Nombre d'exemplaires
4-6 ans	91
6-8 ans	128
8-10 ans	136
10-12 ans	0

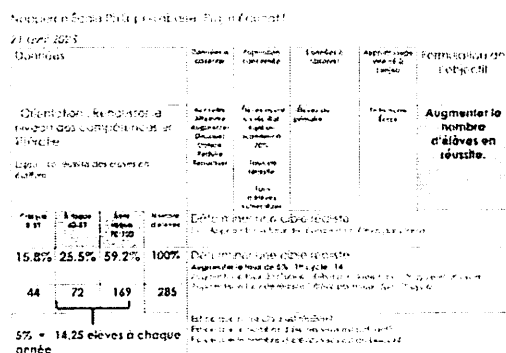
11. Dossier(s) de consultation :

a) PEVR : Plan d'engagement vers la réussite

La direction nous présente une vidéo faite par la CSSDM sur l'engagement vers la réussite.

b) Présentation et suivi du projet éducatif (nouvelle mouture) (Art. 74 et 109)

Le projet éducatif est en branle. Il est axé sur l'écriture et devrait être achevé en janvier. Des compléments d'information suivront.





École Philippe-Labarre
3125, rue Fletcher
Montréal (Québec) H1L 4E2
514-596-4920

c) PTRDI

L'exercice du PTRDI a été expliqué et une discussion à son sujet a eu lieu. Le CÉ note que si le nombre d'élèves mentionné par le PTRDI en 2026 se manifestait, on aurait physiquement un problème à tous les caser.

École Philippe-Labarre	CAPACITÉ	RÉSIDENTS	DÉCLARATION	OCCUPATION (%)		2024-2025	2025-2026	2026-2027
Primaire	21 / 483	422	24 / 427	114 %	CAPACITÉS	21 / 483	21 / 483	21 / 483
3125 Av. Fletcher, Montréal, H1L4E2					PRÉVISIONS	21 / 489	23 / 521	24 / 541
L'école occupe la totalité de l'immeuble.					DESTINATION	Statu quo.	Statu quo.	Statu quo.
No de bâtiment : 496 No d'établissement : 001								

12. Dossier(s) d'information

a) Plan local des mesures d'urgence

Reporté au prochain CÉ.

13. Autre(s) sujet(s)

a) Retour sur l'AGA.

- I. Présences des parents et comment mieux encouragé la participation des parents aux prochains CÉ?
- II. Planifier le travail en amont du prochain AGA pour augmenter le désir de participation au prochain CÉ.
- III. Procès-verbal (version qui sera officialisé à l'AGA l'an prochain)

Reporté au prochain CÉ.

14. Correspondance reçue

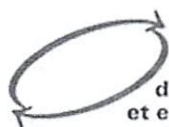
Aucune correspondance reçue.

15. Heure, date et contenu de la prochaine rencontre

Le prochain CÉ sera le 29 novembre en présentiel à 18 :15.

16. Clôture de la rencontre

La réunion se termine à 21 :17.



Réseau québécois
des écoles entrepreneuriales
et environnementales

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

